



Sandra smets

Copie à publier aux annexes au Moniteur belgemadame

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant

25001718

10 DEC 2024

Le greffier

N° d'entreprise : 0407781664

Nom

(en entier) : Royal Golf Club du Château Royal Ardenne

(en abrégé) : RGCRRA

Forme légale : ASBL

Adresse complète du siège : Ardenne, 6 - B-5560 Houyet

Objet de l'acte : Démission / Nomination + PV AG

- **Démission Administrateur suivant :**
 - Monsieur Hervé de Bellefroid
 - Madame Sandra Smets
- **Nomination Administrateur suivant :**
 - Madame Sandra Smets
 - Madame Laurence Picquet

La séance est ouverte à 17h15 sous la présidence de Madame Nathalie Buyck, et Monsieur Hervé de Bellefroid, secrétaire.

Un hommage est rendu à nos membres disparus cette année, Monsieur Eric de Hults, Monsieur Pascal Vanderveeren et Monsieur Claude Vandamme.

L'Honorable Secrétaire fait part de la représentation :

146 membres effectifs sont présents ou représentés sur un total de 290.

Ordre du jour :

- Accueil
- Représentations
- Rapport du Conseil d'Administration
- Présentation du bilan et du compte de résultats 2023
- Budget 2024
- Approbation des comptes et décharges aux Administrateurs
- Elections, démissions, nominations
- Le mot des capitaines et représentants des différentes sections
- Questions/réponses

Rapport à l'Assemblée Générale

La Présidente passe en revue le rapport du Comité aux membres, envoyé préalablement à l'assemblée générale, et joint au présent procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch-Staatsblad - 03/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Présentation du bilan et du compte de résultats 2023 par Benoît Dumont

Cette année, nous vous présentons des états financiers plus synthétiques pour en faciliter la lecture et au niveau du compte d'exploitation vous en montrer les grandes catégories de dépenses. J'y reviendrai.

Notre **bilan** qui s'élève à €717,235 au 31 décembre 2023 est quasi inchangé sur 2022 et reste très sain avec un solde d'endettement bas et en diminution. Nous disposons au 31 décembre 2023 de € 390,952 sur nos comptes bancaires.

A noter toutefois qu'en 2024 nous aurons une augmentation significative dans notre bilan de nos immobilisés à la suite de nos deux projets majeurs que sont d'une part l'amélioration de notre approvisionnement en eau et la réfection de l'étang du 11 et d'autre part la pose progressive de panneaux photovoltaïques et de bornes de recharges pour véhicules électriques.

En ce qui concerne notre **compte d'exploitation**, nous avons terminé l'année avec un boni de €3,426 ce qui n'était plus arrivé les deux années précédentes. Ce résultat positif provient essentiellement d'une bonne maîtrise des dépenses et des économies déjà réalisées sur les dépenses en entretien de matériel. Comme mentionné par la Présidente le renouvellement du parc machine commence à produire ses effets. L'autre poste favorable est celui des frais de produits avec un effet déjà très positif de notre nouvel approvisionnement en eau d'arrosage.

Côté recettes, celles-ci ont augmenté au total de 3,5%, bénéficiant entre autres de l'augmentation des cotisations de 7% en 2023. Les recettes totales atteignent €787,830. Nous excluons à partir de 2024 les cotisations Fédérales de nos recettes puisque nous reversons la totalité de ce montant à l'AFG. Ce changement est fait afin d'exclure ce montant d'environ €20,000 à l'avenir de notre chiffre d'affaires qui est une des composantes de l'indexation du loyer par la Donation Royale.

Nous connaissons donc dès l'envoi des appels à cotisation en décembre environ 70% de nos recettes de l'année.

Ici, je me permets une petite parenthèse pour insister sur le respect des échéances de paiement. C'est très désagréable et administrativement lourd de devoir courir des mois durant derrière les retardataires.

Vous aurez fait le calcul, pour vous rendre compte que nous dépendons pour environ 30% de revenus variables provenant essentiellement des visites de golfeurs extérieurs ou d'événements de groupes ou sociétés. Il est dès lors important pour limiter au mieux les augmentations futures de cotisations que chaque membre soit l'ambassadeur de notre beau club pour promouvoir les visiteurs, invités ou événements. L'autre levier à notre disposition pour maintenir notre équilibre financier futur est d'attirer de nouveaux membres. A cet effet, comme mentionné par la Présidente, nous avons réduit le droit d'entrée pour les catégories de 35 à 45 ans en espérant les voir plus nombreux pour modifier quelque peu notre pyramide d'âge et assurer la pérennité du club. Faites notre publicité autour de vous.

Côté dépenses, nous avons réussi à diminuer celles-ci de presque 1%.

Comme vous l'avez constaté nous avons regroupé celles-ci par grande catégories d'affectation.

Le poste le plus important à 41% est sans surprises le personnel en ce compris le pro.

Il a augmenté de 6%, principalement par l'indexation automatique des salaires puisque le travail remarquable d'entretien du terrain reste assuré par 4 ouvriers seulement. Pour le secrétariat, nous avons depuis septembre une personne supplémentaire pour combler la volonté de Jean Claude Moïse de réduire progressivement ses prestations.

Le deuxième gros poste des dépenses, à près de 40%, est celui du terrain. Nous avons continué à privilégier ce poste afin de vous offrir le meilleur terrain possible au regard de

nos moyens et d'espérer sécuriser nos indispensables revenus variables en présentant un terrain attrayant pour l'extérieur.

Concernant le **Budget 2024**, nous espérons contenir l'augmentation des dépenses à 3% en ligne avec notre projection d'augmentation des recettes.

Comme vous l'aurez constaté les cotisations 2024 n'ont été ajustées que de 0,5% pour refléter l'évolution de l'indice des prix à la consommation de novembre 2022 à novembre 2023. Ceci devrait nous amener à des recettes de cotisations après démissions et changements de statuts pour un total de €505,000.

Nous avons par ailleurs accueilli 4 nouveaux green fees forfaitaires.

Nous avons, par contre, opté dans ce budget pour une recette de green fees et événement conservateur car ce poste est assez dépendant des aléas climatiques et de la qualité de notre terrain. Espérons que nous ferons mieux que €170,000

Pour les dépenses prévues au budget 2024, le poste personnel combine une augmentation en année pleine de notre staff de secrétariat et une diminution des frais de pro suite la réduction des prestations au club de Pierre Delmas à partir de ce mois de mars.

Nous aurons en avril la livraison d'une nouvelle tondeuse de fairway que nous financerons par leasing et venons d'acheter une autre très belle tondeuse d'occasion.

Les amortissements 2024 augmenteront puisque nous commencerons à amortir nos investissements dans notre approvisionnement d'eau et son étang ainsi que dans les panneaux photovoltaïques.

A noter que ce budget d'exploitation ne contient ni les dépenses d'investissement pour l'étang ni les dons reçus. Ces généreux dons viendront diminuer notre dépense totale pour l'eau et l'étang. Ne sont pas inclus non plus au budget d'exploitation, les panneaux photovoltaïques qui seront repris dans nos immobilisations amortissables.

Les taxes devraient diminuer car en 2024 nous avons malheureusement dû régulariser et payer une amende pour non-paiement de TVA sur certaines importations de produits entre 2019 et 2022.

Si tout se passe comme nous l'espérons, nous devrions clôturer 2024 avec un boni de € 2,600

Nous sommes prêts à répondre à vos questions mais si vous n'en avez pas, je vous propose d'approuver les comptes 2023 tels que présentés et d'approuver également le budget 2024.

Remerciements

Le Comité souhaite remercier, au nom des membres, la nouvelle équipe de caddy-master, Monsieur Jean-Claude Moïse, Mesdames Isabelle Bruyland et Valérie Poncelet ainsi que l'équipe en charge du terrain, Messieurs Olivier Muller, Kylian Pirson, Hubert Thonon et Monsieur Baudouin Pirson, chef d'équipe.

Le comité remercie également Monsieur Pierre Delmas pour ses activités de pro qu'il organise durant toute l'année; les différents capitaines d'équipes Interclubs ainsi que les capitaines des différentes sections.

Le comité remercie Michaël et Sophie Delmeiren pour leur disponibilité, la qualité de l'accueil et les délicieux menus concoctés, aussi bien pour nos membres, que pour les nombreux groupes durant toute la saison.

Le comité remercie les généreux donateurs qui ont permis aux membres d'avoir une saison bien remplie; les « Dames d'Ardenne » qui fleurissent le club-house ainsi que les « Jardiniers d'Ardenne » qui travaillent à l'embellissement de notre terrain.

Approbation et décharge aux administrateurs des comptes 2023

Sans question, l'assemblée approuve le bilan et le compte de résultats 2023, ainsi que le budget 2024, et donne décharge aux administrateurs, à l'unanimité.

Elections. Démissions. Nominations :

Monsieur Hervé de Bellefroid présente sa démission et ne se représente pas pour un deuxième mandat. Nous le remercions chaleureusement pour son engagement auprès de notre club.

Madame Sandra Smets démissionne également et se représente pour un nouveau mandat de 3 ans, ceci dans le cadre d'une meilleure alternance des rôles sachant que 6 membres ont été élus en 2022.

Un mandat d'administrateur est à pourvoir, Madame Laurence Picquet présente sa candidature

Deux scrutateurs sont nommés : Thierry du Parc Locmaria et Etienne van de Vyvere.

La Présidente rappelle les modalités de vote, les membres procèdent au vote.

Vie du club : *par Sandra Smets*

Le calendrier 2024 s'annonce bien et compte de nombreux prix. Nous remercions les donateurs.

La capitaine et les capitaines des différentes sections exposent leur activité.

Au niveau du terrain, retenons quelques points majeurs pour la saison 2024 présentés par notre capitaine Sandra Smets.

Certains bunkers, principalement ceux des trous nr 2, 14, 18 ont été aménagés pour les rendre moins pénalisants et permettre aux joueurs de se remettre sur le fairway sans avoir perdu trop de distance. D'autre part, et à la demande de nos ouvriers, nous avons recherché à faciliter l'accès des machines dans les bunkers en remodelant certaines pentes comme aux trous nr 1 et 13, par exemple.

Dans le cadre de sa gestion forestière organisée sur des cycles de 16 ans, la Donation Royale a procédé l'été dernier à un important abattage d'arbres. Au total, c'est plus d'un millier de m3 de bois qui ont été sortis dont une partie se situait en bordure directe de notre parcours de golf. Ces travaux se sont bien déroulés grâce à la bonne collaboration avec la Donation et le garde forestier mais aussi grâce à notre équipe de terrain qui a tout mis en œuvre pour procéder au nettoyage des houppiers et continuer l'entretien du parcours. Ensuite nous avons fait procéder au rognage des souches en profondeur et en ce qui concerne les futures plantations qui sont également à notre charge, la DR demande à être impliquée dans le choix des essences à replanter afin de s'assurer qu'elles soient résistantes au changement climatique.

La météo capricieuse que nous avons connue dès le mois de juillet nous a contraints à devoir surveiller d'encore plus près nos greens et y apporter les soins adéquats par une aération dite « à dents pleines ». Ce sont de petites perforations plus légères qu'un carottage classique. Ces aérations sont suivies d'un sur-semis et d'un sablage. L'entretien des greens d'hiver s'est fait durant tout la saison ce qui a permis d'avoir des greens d'hiver de bien meilleure qualité. Nos greens d'été ont ainsi été bien protégés et leur état à la sortie de cet hiver était impeccable.

Aujourd'hui, la **présence nombreuse de tipules** doit être gérée pour éviter l'attaque de corneilles et / ou blaireaux pouvant causer de nombreux dommages au terrain.

Nous sommes également forts **attentifs à la quantité d'eau** impressionnante que nos greens doivent absorber, les empêchant de sécher. Les tontes sont presque impossibles et fortement déconseillées. Et si nous avons permis l'usage très limité des voiturettes, c'est avec un usage strictement dans les rough et le plus loin possible des fairways et des pentes glissantes.

Au niveau de notre parc machines, nous avons eu l'opportunité d'acheter une excellente occasion de tondeuse à fairways de la marque TORO. Et nous avons fait l'acquisition d'une nouvelle tondeuse à semi-rough qui sera livrée la semaine prochaine.

Nous devons féliciter notre **équipe d'ouvriers**, emmenée par Baudouin Pirson, qui a fait un excellent travail en collaboration étroite avec nos consultants.

Concernant le volet sportif :

Pour la saison dernière, nos concours ont pu se dérouler sans problèmes, à l'exception de 2 prix qui ont hélas dû être annulés. Pour la saison golfique qui débute, le programme des concours bien fourni augure d'excellents moments sportifs et nous saluons les concours offerts par de nouveaux donateurs cette année. Nous vous encourageons à vous inscrire nombreux à tous ces prix, c'est une belle façon de remercier nos généreux donateurs.

Notre calendrier des concours a été prévu en version digitale uniquement cette année. Vous pouvez le consulter sur votre application Be-Golf et sur le nouveau site internet qui vous sera présenté par Guillaume dans quelques instants.

Nous vous demandons avec instance que **vos inscriptions** se fassent directement via votre application Be-Golf et non par téléphone pour éviter de surcharger le secrétariat.

Sur votre application Be-Golf, l'onglet Tee Time est totalement actif et mis à jour par notre secrétariat, ce qui vous offre une visibilité complète de l'occupation du terrain en termes de groupes et sponsors. Nous vous invitons à vous inscrire sur Tee-Time pour réserver votre tee de départ en dehors des concours.

La saison dernière nous avons accueilli une œuvre caritative, « **Green de l'Espoir** » que nous avons le plaisir de recevoir le 27 avril prochain. Soutenez cette œuvre en faveur de la lutte contre la mucoviscidose et inscrivez-vous sans hésitation. Ces personnes sont charmantes et se démènent pour faire avancer la recherche. La table de prix et leur bienveillance sont d'excellents arguments pour venir jouer ce samedi 27 avril.

Au niveau des interclubs, l'an dernier, 1 équipe Dames et 3 équipes Messieurs 1 équipe Senior Dames et 1 équipe Senior Messieurs ont été alignées. Toutes ces équipes ont porté fièrement nos couleurs malgré des adversaires encore plus coriaces que nous ! Ces équipes se sont réinscrites cette année, Merci à tous les joueurs et surtout aux capitaines qui les emmèneront. Nous leur souhaitons plein succès pour remporter un maximum de matchs.

Par ailleurs, depuis 2 ans notre club fait partie de l'**association PBGC Premium Belgium Golf Courses/Résonance** grâce à laquelle nous avons accueilli de nombreux visiteurs et grâce à laquelle également vous avez pu remporter des greens fees pour découvrir d'autres parcours et vous offre l'opportunité de jouer en compétition sur d'autres parcours de clubs affiliés. Cette saison, une des compétitions organisées par PBGC aura lieu ici-même.

Concernant les cartes EDS, Extra Day Score, vous observerez que la majorité des compétitions single de notre calendrier est prévue en **Qualifying**.

Lorsque les compétitions Single seront NQ pour cause de mauvaises conditions de terrain dues aux intempéries et cela est plus probable en début ou en fin de saison es joueurs peuvent demander une carte EDS à la seule condition qu'ils l'aient annoncé AVANT leur départ du parcours.

Toute demande d'une EDS après le parcours ne pourra être acceptée ni encodée dans le système de gestion des hcp.

Autre information, les cartes EDS sont valables uniquement pour les joueurs dont le home Club est Ardenne.

Elles ne peuvent en AUCUN CAS être demandées ni rentrées lors de compétitions en double.

Pour terminer, nous vous informons qu'une nouvelle **carte de score à 3 volets** sera imprimée et bientôt disponible pour les compétiteurs. Ce 3ème volet nous servira à y imprimer les informations relatives à la compétition du jour.

Bonne saison golfique à tous, évitez le jeu lent, votre place sur le parcours se trouve juste derrière la partie qui vous précède et...surtout, relevez vos pitches !

Présentation dossier étang: par Sandra Smets

En dehors de l'automne et de l'hiver, les besoins en eau pour l'arrosage des greens de notre parcours peuvent grimper jusqu'à 55 m³ par jour. Ces besoins étaient couverts jusqu'il y a peu par un réservoir d'eau constitué par notre étang alimenté par les pluies et par un ancien forage.

Malheureusement, depuis quelques années, l'étanchéité de notre étang laissait à désirer. Les fortes chaleurs entraînant une évaporation importante nous ont contraints, malgré le pompage à partir de notre ancien puits, à faire appel à des acheminements d'eau extérieurs fort coûteux.

La décision d'un nouveau forage a donc été prise pour renforcer le remplissage de l'étang ainsi qu'une réfection complète de celui-ci pour permettre une garantie du stockage de l'eau pour l'arrosage de nos greens. Le permis de pompage nous a officiellement été signifié tout récemment par la commune de Houyet après avis favorable de la Région Wallonne autorisant le pompage maximum de 7200m³/an, équivalent à 130 jours d'arrosage par temps sec.

Les travaux de l'étang ont débuté en janvier dernier par la vidange, l'évacuation des vases et leur stockage dans 3 bassins de décantation provisoires.

Comme vous l'avez remarqué, une signalétique a été mise en place et les tees de départs de ce trou nr 11 ont pu être ré-organisés momentanément le long de la chapelle.

Ces premières étapes de la réfection de notre étang ont été compliquées par la pluviosité que nous subissons, toutes et tous, depuis bientôt 6 mois et qui nous a imposé de devoir attendre une fenêtre météo plus clémente pour les étapes suivantes du chantier.

Face au défi de devoir garantir une disponibilité de réserve d'eau avant la fin des travaux - puisque vous vous rappellerez que la quantité nécessaire pour un arrosage peut atteindre 55m³/jour - le comité a décidé de placer 2 réservoirs/citernes de 20 m³ à proximité immédiate de l'étang.

C'est Jardin Net, notre consultant de terrain, qui a géré la pose des citernes enterrées.

Les citernes sont aujourd'hui en fonction et remplies par les eaux de notre forage, ce qui nous permet la mise en service du système d'arrosage en offrant, de plus, une eau plus filtrée que celle provenant en direct de l'étang.

En ce qui concerne la suite de la réfection de l'étang, nous devons patiemment attendre que le fond de l'étang soit plus sec.

Concernant l'étanchéité, la solution finalement retenue est la pose d'une bâche de type EPDM, plutôt qu'un matelas bentonitique que nous avions initialement retenu. Notre choix a

été conforté par les garanties d'étanchéité ainsi que par le fait que cette bâche permet de remplir + l'étang et donc d'offrir un + grand volume d'eau stocké.

Enfin, les circonstances d'humidité du chantier que nous avons connues ont plaidé également en faveur de ce nouveau choix, avec une pose plus facile et plus rapide.

Le travail de nivellement des berges a été commencé cette semaine par l'équipe de Jardin Net mais a dû être suspendu ce jeudi à cause des trombes d'eau qui se sont à nouveau abattues sur la région !

Dès que la météo le permettra, Jardin Net nivelera le fond de l'étang et étendra un lit de sable avant la pose du géotextile et de la bâche EPDM prévue au mois de juin et confiée à la société spécialisée ETEC.

Tout cela, à la condition évidente que la météo nous le permette !

Le remplissage de l'étang prendra quelques jours. Son volume est d'une part sensiblement augmenté par l'agrandissement de son tracé et d'autre part par l'évacuation des vases.

La dernière étape, qui concernera les abords de l'étang, sera entreprise au moment où les terres pourront être travaillées dans de bonnes conditions.

Les vases séchées pourront alors être évacuées et mélangées avec une couche de terre arable à répandre sur les abords avant semis, vraisemblablement en fin d'été.

Au niveau budgétaire, ces ralentissements et ajouts ne nous aident pas vraiment d'autant plus que la bâche EPDM et sa pose sont plus chères.

Comme vous, nous sommes impatients de connaître une météo plus « normale » qui nous permettra de finaliser ce projet ambitieux.

Nous vous remercions en tout cas de votre compréhension par rapport aux désagréments temporaires inévitables que représente ce chantier.

Nouveau site internet

par Guillaume Nève de Mévergnies

Le site internet "royal-ardenne" a été remanié. La nouvelle page d'accueil affiche les informations importantes telles que, ouverture/fermeture du parcours, l'accès au terrain pour les voitures ; renseignements avec mise à jour instantanée.

Un nouvel espace "membre" a été créé, les membres recevront leur accès personnel par mail dans le courant du mois d'avril. Cet espace permet aux membres qui le souhaitent d'avoir un accès direct aux photos des concours, à l'annuaire des membres, au calendrier des concours et à d'autres informations générales telles que le ROI et les statuts de l'ASBL.

Un nouveau design pour les informations principales : parcours, green-fee, l'équipe, restaurant.

Questions/réponses // Divers :

- Amortissements des dépenses pour l'étang et ses abords, dépendra de la discussion avec la Donation concernant la prolongation du bail.
- Demande de mettre sur le site l'historique du golf écrit par Monsieur Lemineur.
- Révision budget étang et abords légèrement à la hausse
- Capacité totale de l'étang, après travaux, passe de 1500m³ à 2200m³.
- GF en hausse, augmentation des tarifs.
- Les bornes électriques sont placées et en cours et seront opérationnelles dans le courant du mois d'avril

- Les panneaux photovoltaïques, l'installation suit son cours et sommes en attente de ORES pour le raccordement
- Modification dans le ROI, les candidatures de nouveaux membres seront soumises aux membres par mail
- Tous les invités peuvent bénéficier d'un meilleur tarif et maximum 5X par saison.

Résultats du vote :

Madame Sandra Smets est élue avec 139 voix soit 95%

Madame Laurence Picquet est élue avec 122 voix soit 77%

Le Comité se retire pour délibérer des nominations.

Communication rôles Comité :

A l'issue de leur première réunion tenue le jour même, les membres du Comité ont décidé et les attributions de rôles suivantes :

Président : Nathalie Buyck

Honorable Secrétaire : Laurence Picquet

Capitaine : Sandra Smets

Trésorier : Sony Van der Veken

Sony Van der Veken : en charge de la Tour et des événements (sociétés, sponsoring), RH

Benoît Dumont : coordinateur au secrétariat au niveau de la comptabilité et du système Odoo

Guillaume Nève de Mévergnies, au-delà de son rôle important de représentant des jeunes de notre club, est en charge l'informatique, ainsi que la communication via le site web et est également responsable de la Commission Sportive.

La séance est levée à 19h15

Royal Golf Club du Château Royal d'Ardenne ASBL (ci-après « RGCCRA »)

Tour Léopold- Ardenne 6

5560 Houyet

RPM Liège division Dinant 0407.781.664

Tel : 082/666 228 secretariat@royal-ardenne.be